

## Le suivi de la construction En Pays de la Loire

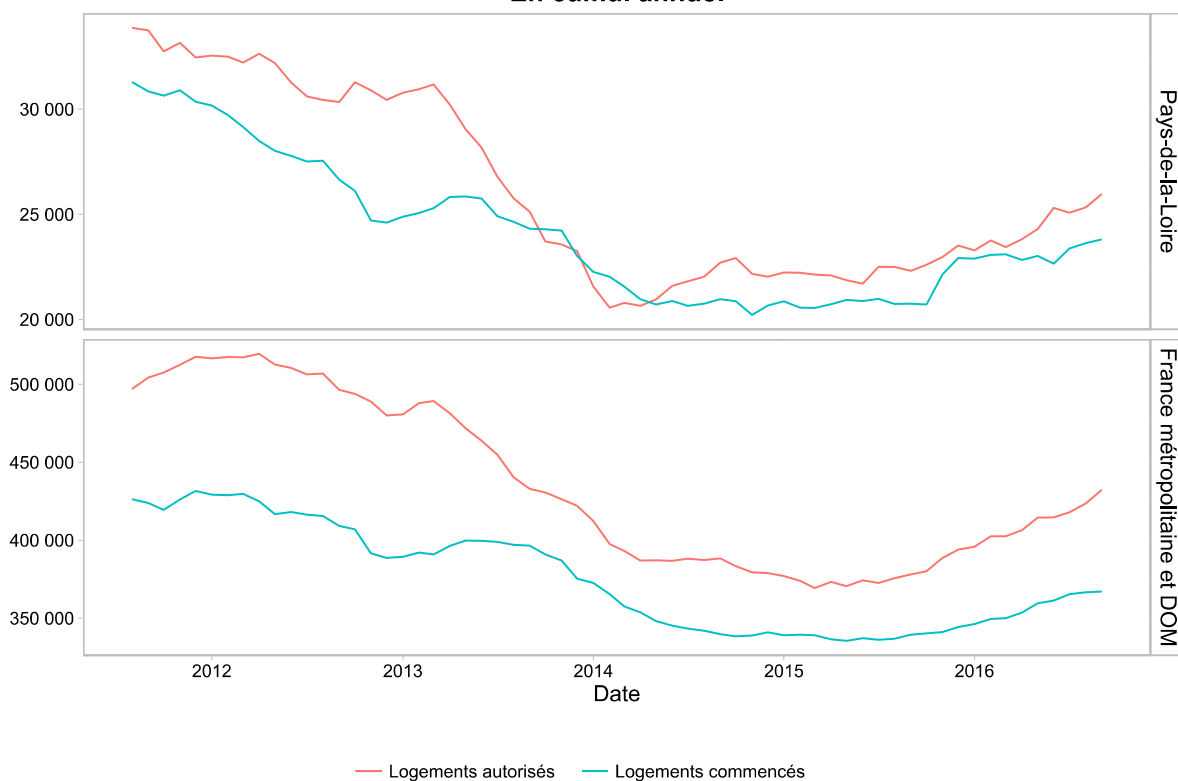
### Septembre 2016 : Les mises en chantiers et les autorisations augmentent fortement

Entre octobre 2015 et septembre 2016, 23 800 logements ont été mis en chantier sur la région, soit une hausse de 14,7 % sur un an et une augmentation bien plus forte qu'au niveau national (+8,1%). Ce différentiel s'explique notamment par le marché des maisons individuelles : alors que l'augmentation des mises en chantier est portée principalement par le collectif au niveau national, sur la région Pays de la Loire (dont le parc de logement est déjà très tourné vers la maison individuelle), la croissance des mises en chantier de logements individuels est très dynamique (+12,9%) sur les 12 derniers mois. Cette hausse s'observe particulièrement en Maine et Loire et en Sarthe, deux départements qui avaient été particulièrement frappés par un fort ralentissement de la construction depuis 2011.

Entre octobre 2015 et septembre 2016, 26 000 logements ont été autorisés sur la région, une hausse de 16,4 % sur un an (+14,3 % au niveau national).

La région est le 6ème marché de France pour le nombre d'autorisations et de mises en chantier, et le 5ème en termes de taux de croissance de ces deux indicateurs.

Logements autorisés et commencés  
En cumul annuel



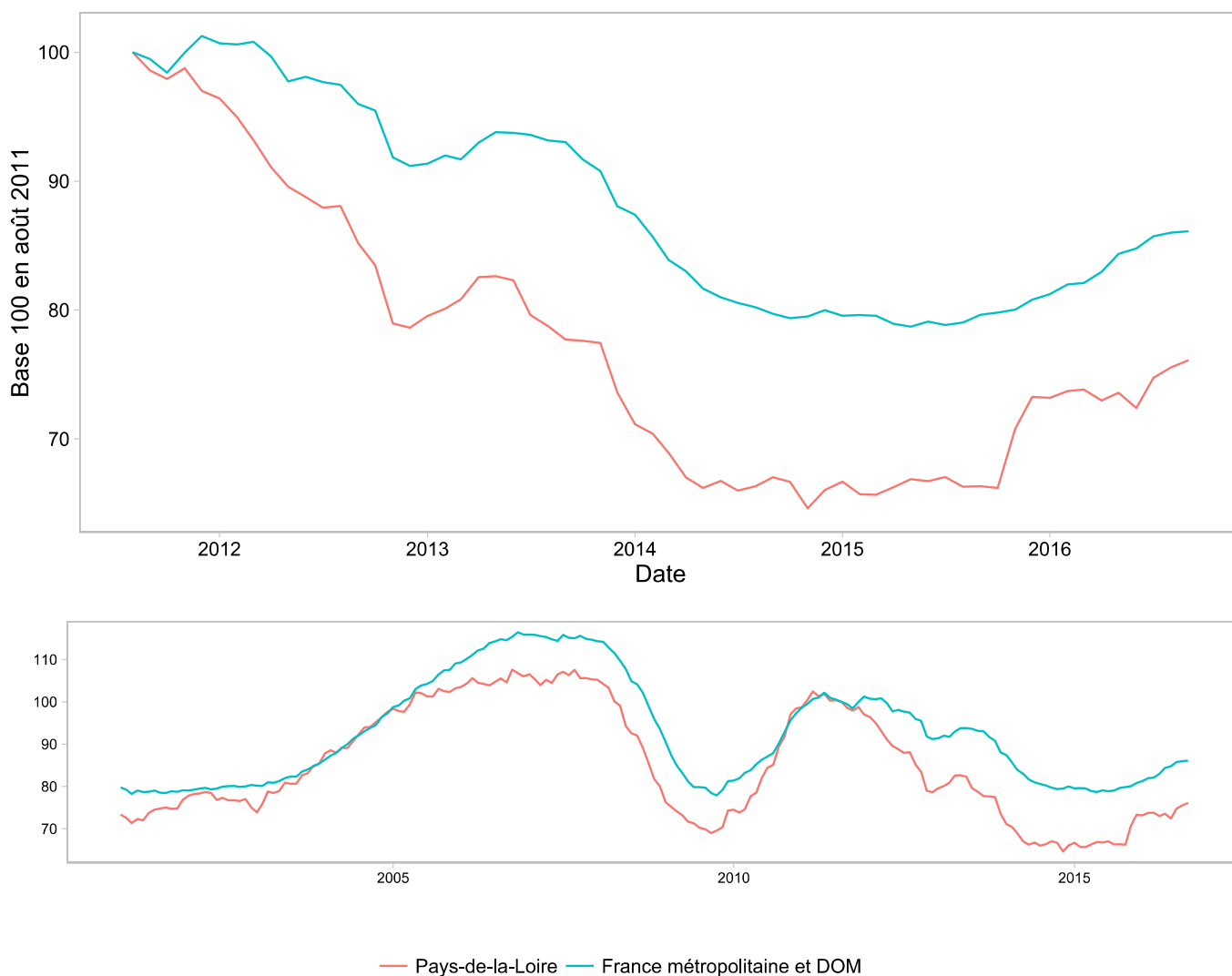
Source : Sitadel, estimations à fin septembre 2016

## Hausse de 14,7 % des mises en chantier sur la région

Entre octobre 2015 et septembre 2016, 23 800 logements ont été mis en chantier en Pays-de-la-Loire, un chiffre en forte hausse par rapport aux 12 mois précédents (+14,7 %). Les mises en chantier augmentent également au niveau national (+8,1 %), même si sur la période récente, l'activité est en repli (-2,6 % en évolution trimestrielle sur les 3 derniers mois en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables).

Entre octobre 2015 et septembre 2016 la région concentre 6,5 % de la construction nationale. Les Pays de la Loire représentent ainsi le 6<sup>ème</sup> marché national suivant la nouvelle carte des régions, et la 5<sup>e</sup> en termes de taux de croissance.

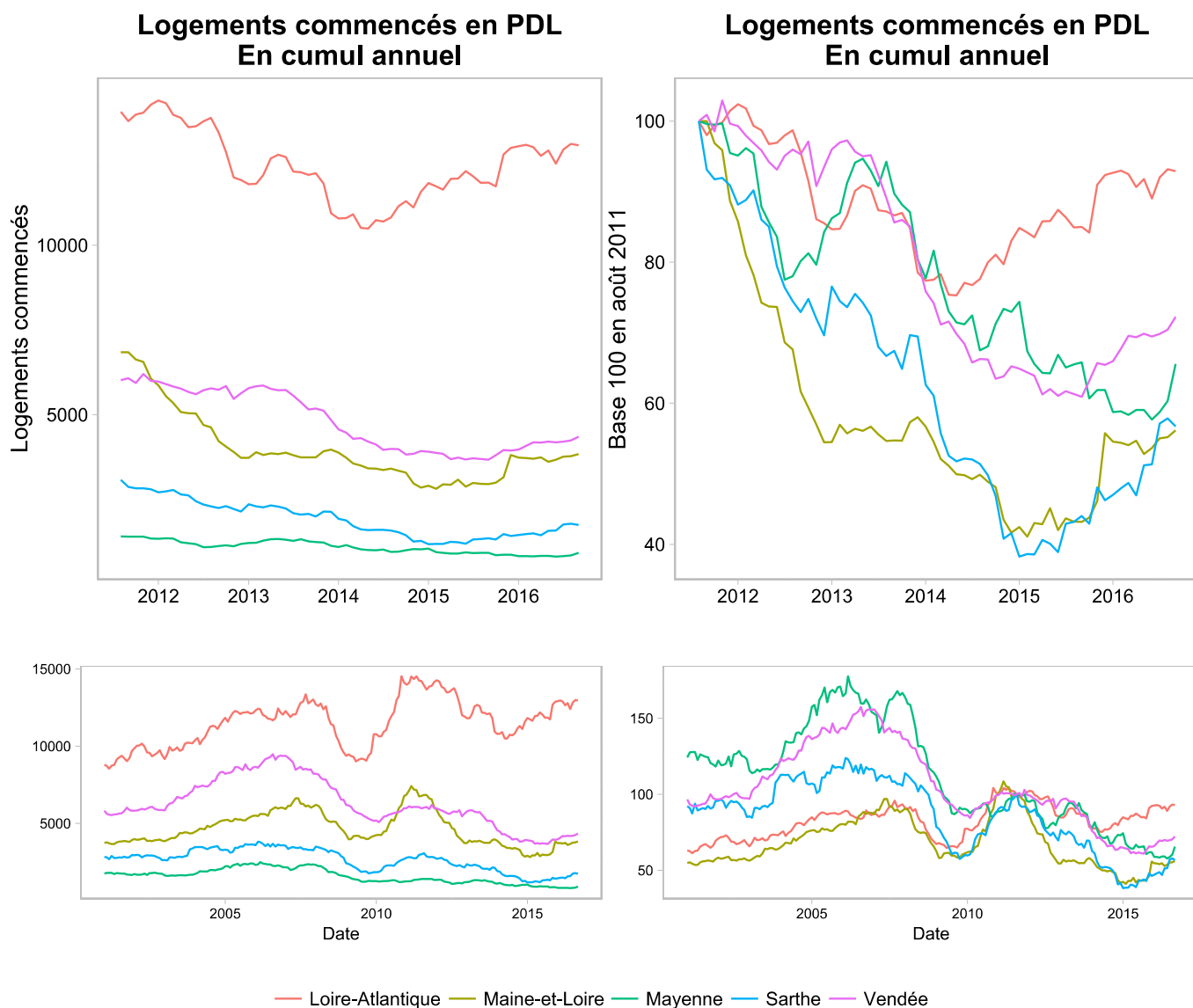
### Logements commencés En cumul annuel



Source : Sitadel, estimations à fin septembre 2016

## Une augmentation des mises en chantier très forte en Maine-et-Loire, Sarthe et en Vendée

Entre octobre 2015 et septembre 2016, la croissance du nombre de mises en chantier a été générale sur l'ensemble des départements, à l'exception de la Mayenne où les mises en chantier se stabilisent toutefois. Elle est particulièrement forte en Maine-et-Loire (+30 %), Sarthe (+28,9%) et en Vendée (+18,6%). La Loire-Atlantique connaissant un taux de croissance moindre mais qui reste très élevé (+9,3%)

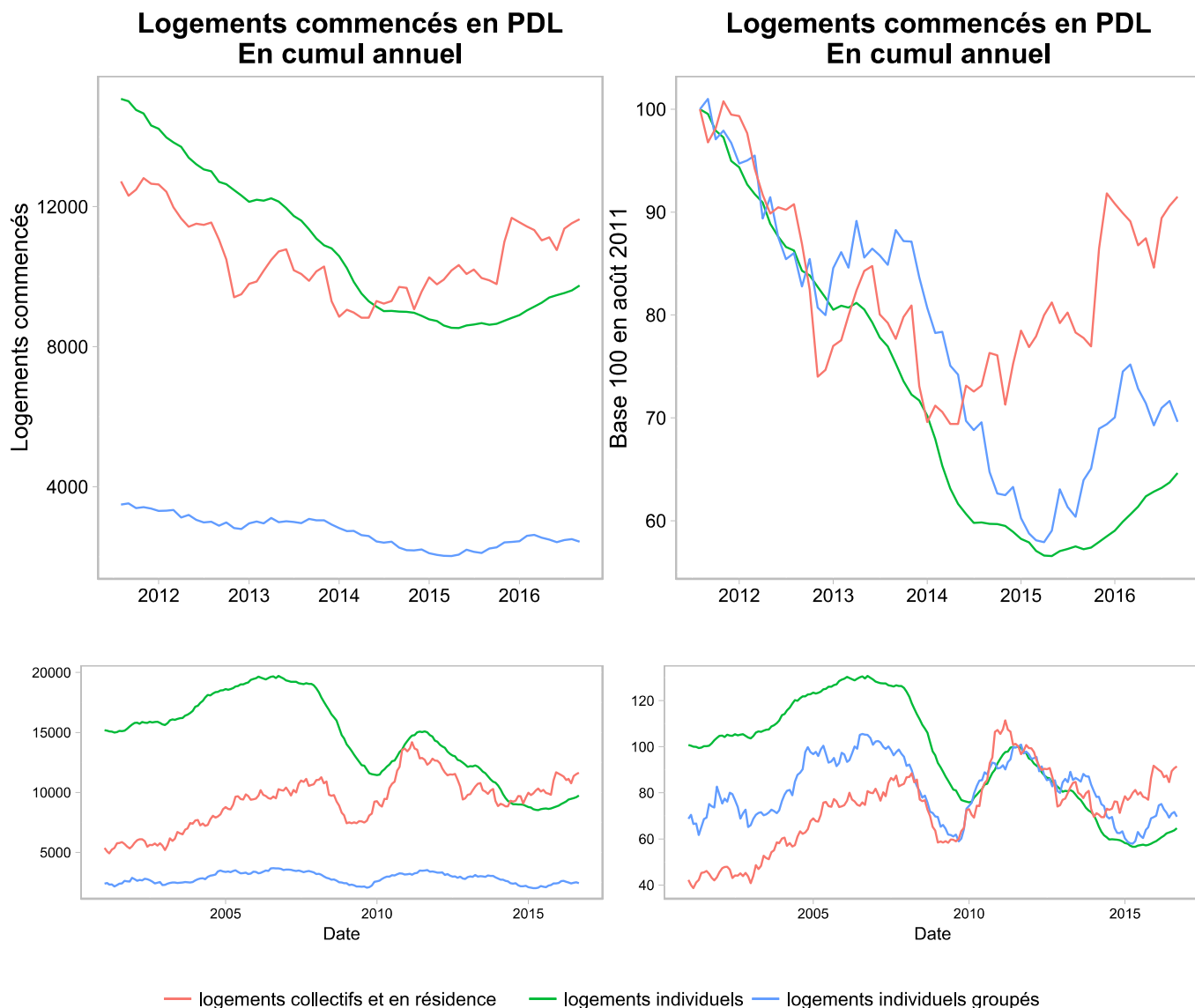


Source : Sitadel, estimations à fin septembre 2016

## Une croissance des mises en chantier tirée par l'individuel et le collectif

Entre octobre 2015 et septembre 2016, 11 600 logements collectifs et en résidences ont été mis en chantier, en progression de 17,6 % par rapport aux 12 mois précédents.

Le nombre de logements individuels purs commencés augmente de 12,9 %. Cette très forte croissance des mises en chantier de logements individuels ne s'observe pas du tout au niveau national (+5,1 %), et cette différence explique en partie le plus fort dynamisme de la région sur les mises en chantier.



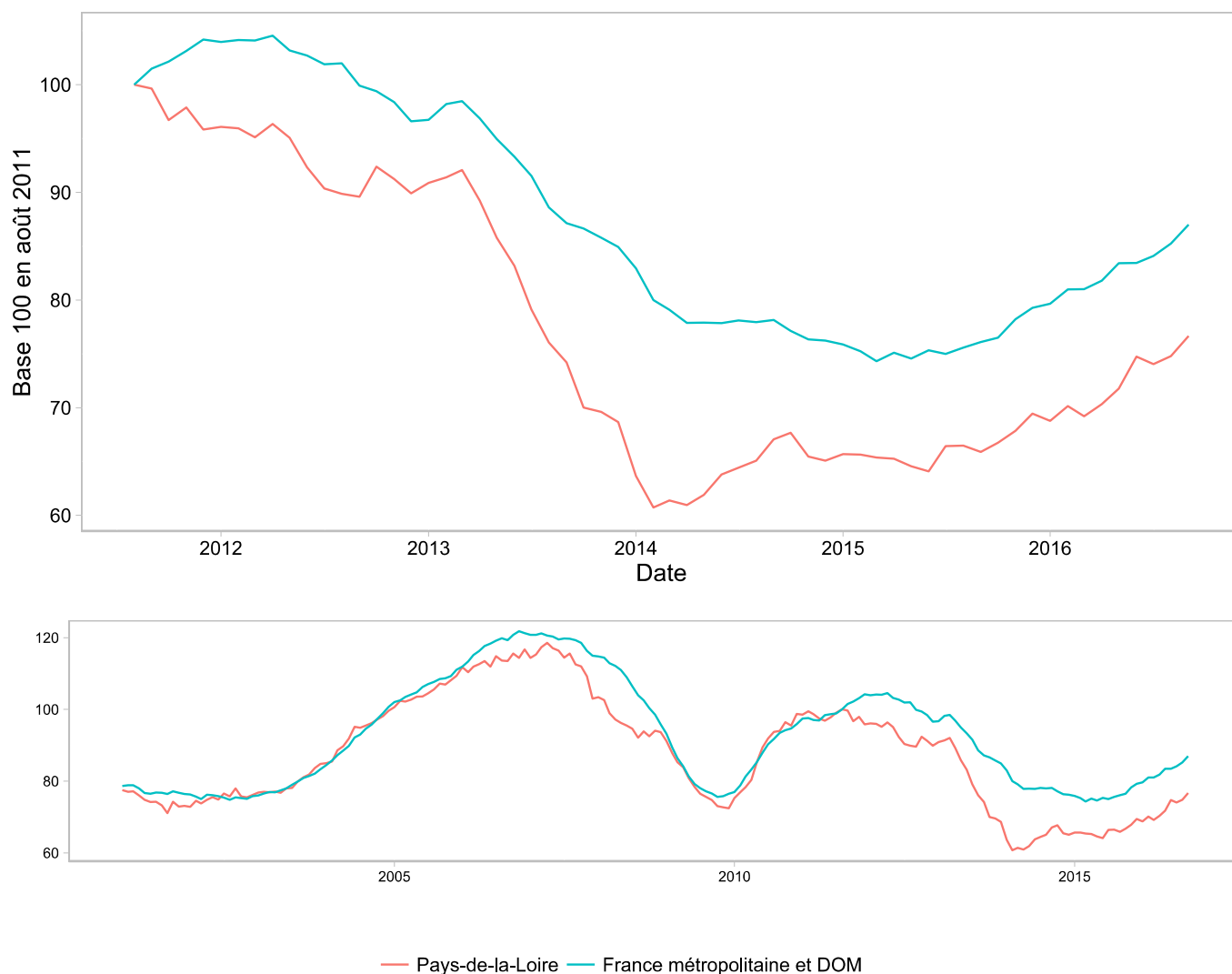
Source : Sitadel, estimations à fin septembre 2016

## Des autorisations en hausse de 16,4 %

Entre octobre 2015 et septembre 2016, 26 000 logements ont été autorisés en Pays-de-la-Loire, un chiffre en hausse de 16,4 % sur 12 mois. Dans le même temps, les autorisations augmentent de 14,3 % au niveau national, et sur la période récente, l'activité reste très dynamique (+6,3 % en évolution trimestrielle sur les 3 derniers mois en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables).

Entre octobre 2015 et septembre 2016, la région concentre 6 % de la construction nationale. Les Pays de la Loire représentent ainsi le 6<sup>ème</sup> marché national suivant la nouvelle carte des régions, et le 5<sup>ème</sup> en termes de taux de croissance derrière la Corse (+107,8 %), la Bretagne (+25,1 %), l'Occitanie (+24,3 %) et l'Île-de-France (+21,9 %).

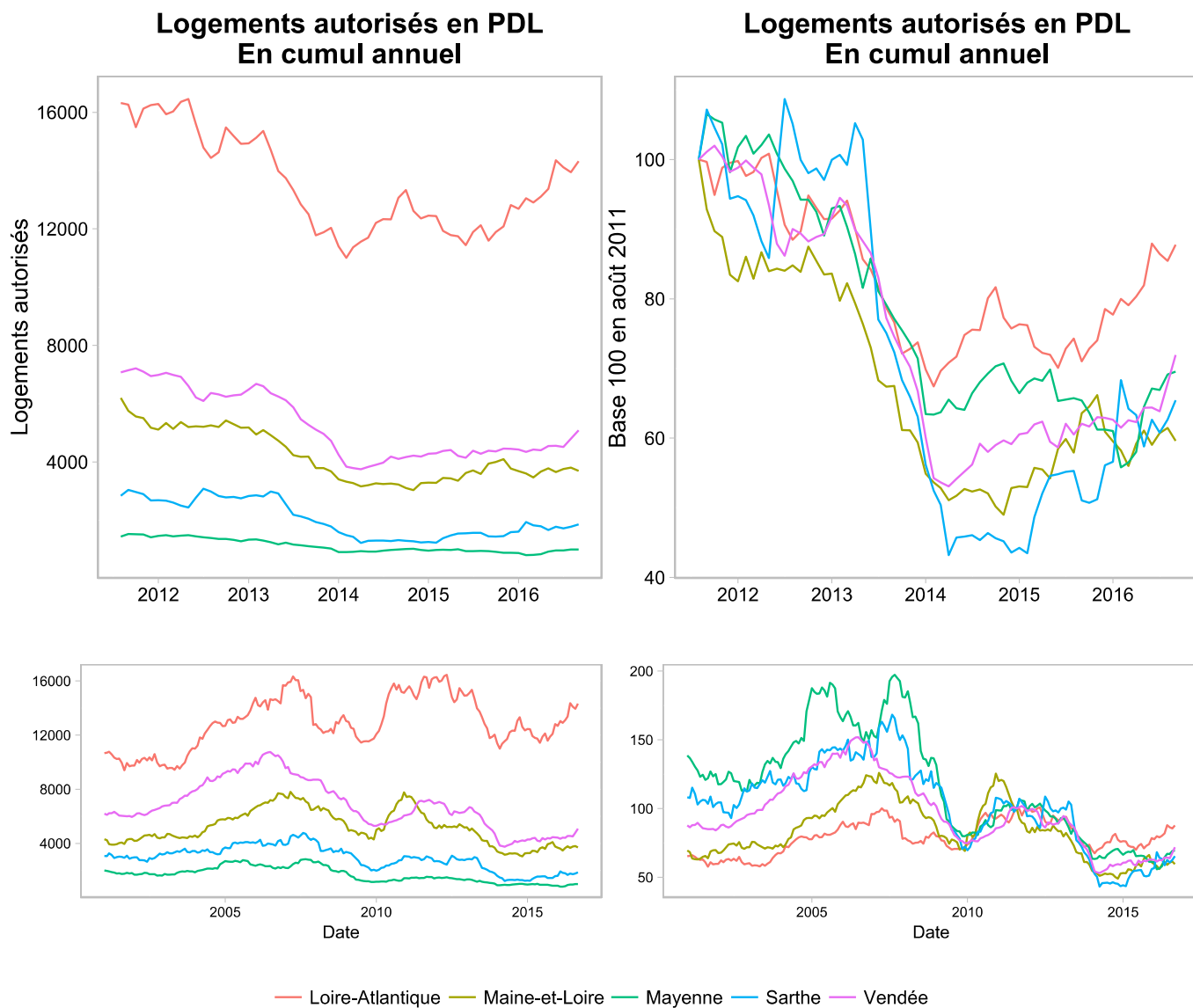
### Logements autorisés En cumul annuel



Source : Sitadel, estimations à fin septembre 2016

## Un nombre d'autorisations en forte hausse sur la Loire Atlantique et en Sarthe

L'augmentation du nombre d'autorisation est particulièrement forte en Loire Atlantique (+23,6 %) et en Sarthe (+28,2 %). Le mois de septembre confirme un début de reprise en Mayenne (+6,4 %).



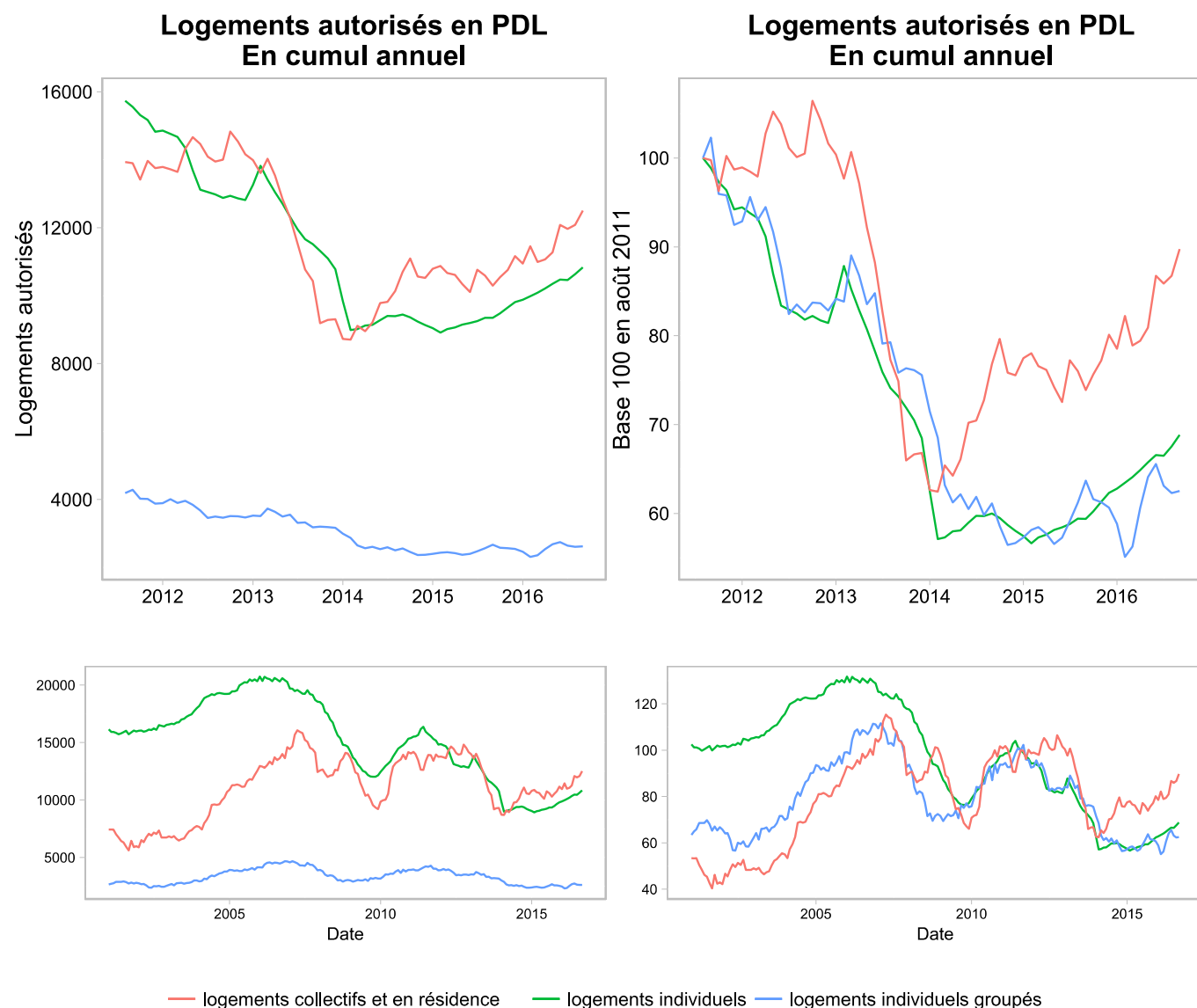
Source : Sitadel, estimations à fin septembre 2016

## Une hausse des autorisations pour tous les types de logements

Alors que la construction de logements individuels avait plus subi la crise que celle de logements collectifs, et que l'amorce de reprise était uniquement portée par le collectif en 2015, sur les 12 derniers mois on constate un fort dynamisme sur l'individuel :

Entre octobre 2015 et septembre 2016, 10 800 permis pour des logements individuels ont été autorisés, soit une hausse de 15,9 %.

12 500 logements collectifs et en résidences ont été autorisés en Pays-de-la-Loire, en augmentation de 21,5 % sur 12 mois.



Source : Sitadel, estimations à fin septembre 2016

## Données de cadrage

	Autorisations		Mises en chantier	
	D'octobre 2015 à septembre 2016	Evolution sur 12 mois (en %)	D'octobre 2015 à septembre 2016	Evolution sur 12 mois (en %)
Loire-Atlantique	14 300	23,6	13 000	9,3
Maine-et-Loire	3 700	-6,3	3 800	30
Mayenne	1 000	6,4	900	-0,3
Sarthe	1 900	28,2	1 700	28,9
Vendée	5 100	15,9	4 400	18,6
<b>Pays de la Loire</b>	<b>26 000</b>	<b>16,4</b>	<b>23 800</b>	<b>14,7</b>
Logements individuels	10 800	15,9	9 700	12,9
Logements individuels groupés	2 600	-1,8	2 400	8,9
Logements collectifs & en résidence	12 500	21,5	11 600	17,6
<b>France métropolitaine et DOM</b>	<b>432 300</b>	<b>14,3</b>	<b>367 000</b>	<b>8,1</b>
Logements individuels	121 900	8,1	106 700	5,1
Logements individuels groupés	47 500	5	37 200	1
Logements collectifs & en résidence	262 900	19,4	223 100	10,9
Auvergne-Rhône-Alpes	54 600	9	47 900	-1,5
Bourgogne-Franche-Comté	10 000	7,8	8 900	-4,2
Bretagne	23 700	25,1	21 000	15,6
Centre-Val de Loire	11 900	10,6	10 400	8,3
Corse	7 200	107,8	4 200	31,6
Grand Est	23 100	6,6	20 500	-6,2
Haut-de-France	22 300	1,1	18 300	-20,4
Île-de-France	84 800	21,9	70 400	22,8
Normandie	17 200	8,4	14 400	8,4
Nouvelle-Aquitaine	41 300	5,2	36 400	7,1
Occitanie	53 000	24,3	43 900	18,7
<b>Pays de la Loire</b>	<b>26 000</b>	<b>16,4</b>	<b>23 800</b>	<b>14,7</b>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	41 700	11,2	33 200	14,4
DOM	15 500	5,7	13 800	-4,7

Source : Sitadel, estimations à fin septembre 2016, arrondis à la centaine pour les niveaux, calcul sur niveaux exactes pour les évolutions.



## Pour en savoir plus

**La conjoncture nationale sur la construction de logements :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction/s/construction-logements.html>

**La conjoncture nationale sur la construction de locaux :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction/s/locaux-non-residentiels.html>

**Données détaillées nationales sur le logement :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/r/sitdel2-donnees-detaillees-logements.html>

**Données détaillées nationales sur les locaux :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/r/sitdel2-donnees-detaillees-locaux.html>

**L'analyse structurelle de la construction de logements en Pays de la Loire :**

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/publication-structurelle-sur-les-a2879.html>

**L'analyse structurelle de la construction de locaux en Pays de la Loire :**

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/publication-structurelle-sur-les-a2878.html>

## La source SITADEL

### Application du droit des sols

Tout pétitionnaire projetant une construction neuve ou la transformation d'une construction nécessitant une autorisation, doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux.

Selon la nature des travaux, le document d'urbanisme sera :

- un permis de construire (PC),
- un permis d'aménager (PA),
- une déclaration préalable (DP).

La demande de permis est traitée par les services instructeurs de la commune, de la communauté de communes ou par les services instructeurs des directions départementales des territoires (et de la mer) pour les collectivités n'ayant pas délégation de compétence.

### La base de données SITADEL

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier. Elles remplacent les données en date de prise en compte qui étaient utilisées jusqu'en 2014 pour le suivi de la conjoncture.

Pour en savoir plus sur l'impact de ce changement sur la région Pays-de-la-Loire, consultez la note « **Un nouveau suivi statistique de la conjoncture construction sur les Pays de la Loire** » sur le site de la DREAL Pays-de-la-Loire, [www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr), rubrique « Connaissance et évaluation » / « Études et publications » / « Marché du logement ».

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Service connaissance des  
territoires et évaluations

5, rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 NANTES cedex 22  
Tél : 02 72 74 73 00

**Directrice de publication :**  
Annick Bonneville

**Rédaction et mise en forme :**  
Maël THEULIERE  
[mael.theuliere@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mael.theuliere@developpement-durable.gouv.fr)

**ISSN : 2109-0025**